

PAR COURRIEL

Québec, le 29 août 2018

Monsieur Jean Rainville
Métaux BlackRock Inc.
375, 3^e Rue
Chibougamau (Québec) G8P 1N4

**Objet : Projet d'usine de transformation de concentré de fer en fonte brute et en
ferrovanadium à Ville de Saguenay
Question complémentaire du 29 août 2018**

Monsieur,

À la suite de la deuxième partie de l'audience publique concernant le projet mentionné, la commission d'enquête et d'examen chargée du dossier désire obtenir des renseignements complémentaires à cette fin.

Veillez trouver, annexées à la présente, des questions pour lesquelles la commission souhaite recevoir les réponses d'ici le **5 septembre 2018** compte tenu de l'échéancier dont elle dispose pour ses travaux.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos meilleurs sentiments.

Caroline Cloutier
Coordonnatrice du secrétariat de la commission

Question 1

Le 21 août dernier, le gouvernement du Québec a annoncé une aide financière de 63 millions de dollars à Développement Port Saguenay, une filiale de l'Administration portuaire du Saguenay, afin d'assurer la mise en place des infrastructures énergétiques nécessaires à l'implantation de Métaux BlackRock, qui pourraient se révéler favorables à l'attrait de nouvelles entreprises dans le parc industrialo-portuaire.

La commission désire savoir si Métaux BlackRock a conclu des ententes avec Énergir et Hydro-Québec, pour que ces entreprises débutent formellement le processus d'autorisation gouvernemental.

Dans l'affirmative, veuillez préciser la date à laquelle ces ententes ont été conclues.

Par ailleurs, est-ce que Développement Port Saguenay ou l'Autorité portuaire de Saguenay sont partie prenantes dans ces ententes? Si oui, veuillez préciser comment l'autorité portuaire est impliquée, notamment sur le plan financier quant aux garanties exigibles par Énergir et Hydro-Québec pour la réalisation des projets de conduite de gaz naturel et de ligne électrique.